

**CANDIDATURE PAR LA VOIE CLASSIQUE HMO NP
PROMOTION 2022/2023 (Hors VAP)
PROCEDURE A SUIVRE**

I/ Formulaire en ligne à compléter :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfWoeuj5AzPWid87ZFpRCpRARummY_nCm5EiWhUgSHd4pzizQ/viewform?usp=pp_url

II/ Dossier de candidature à déposer sur l'interface Taïga à partir du 12 juin 2023.

Lien de connexion pour déposer toutes les pièces à fournir sur l'interface Taïga :

<https://admission.archi.fr>

et suivre les indications ci-dessous :

1/ Dans la liste des écoles, veuillez cliquer sur "*ENSA Toulouse*".

2/ Sur la page qui s'affiche, vous devez cliquer sur "*Créer dossier*" dans la colonne de gauche.

3/ Un menu déroulant s'affiche et vous devez sélectionner la formation intitulée "*HMONP 2023-2024, voie classique*". Celle-ci apparaîtra uniquement durant la période d'ouverture des candidatures.

4/ Cliquez sur "*Sélectionnez cette session*" et vous arrivez sur un formulaire à renseigner. Une fois ce formulaire complété, vous recevrez un numéro de dossier qu'il vous appartiendra de conserver obligatoirement pour pouvoir accéder à votre fiche de candidature.

5/ Pour continuer, veuillez cliquer sur "*N° de dossier*" et compléter le 1er champ avec le numéro qui vous a été attribué, et le 2nd champ avec votre nom de famille tel que vous l'avez renseigné dans le formulaire.

Toutes les pièces à joindre (documents numérotés de 1 à 10) doivent être déposées sur cette interface à l'aide des menus déroulants.

Vous pouvez revenir sur l'interface Taïga pour compléter ou modifier votre dossier tant que vous n'avez pas effectué le règlement qui clôturera votre candidature*.

Tout dossier incomplet empêchera l'aboutissement de votre candidature en HMONP.

***ATTENTION : Le paiement des frais de dossier (37€), clôture automatiquement votre candidature. Ce règlement est donc à effectuer lorsque vous avez déposé toutes les documents demandés sur la plateforme Taïga et numérotés de 1 à 10.**